



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 20 mai 2020

Communiqué de presse

2,5 millions d'euros pour soutenir les projets des quartiers prioritaires

Le développement social, urbain et économique des quartiers prioritaires est au cœur de la politique de l'État en Martinique.

En 2020, ce sont 2 484 000 € qui sont investis par l'État dans le cadre des contrats de ville conclus jusqu'en 2022 avec Fort-de-France, Le Lamentin, Le Robert et Sainte Marie qui bénéficieront des subventions suivantes :

| | |
|-----------------------|--|
| Fort-de-France | 1 232 500 € (+13 % par rapport à 2019) |
| Le Lamentin | 422 500 € |
| Le Robert | 280 000 € |
| Sainte-Marie | 265 000 € |

Ces subventions sont complétées par 239 000€ au profit d'actions transversales comme le financement du dispositif *Savoir Nager*, de l'*École de la 2^e chance* ou bien du *Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PaQte)* ainsi que par 45 000€ destinés à équiper en outils numériques les élèves en situation de fragilité dans le cadre de la crise sanitaire.

Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42
oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'État en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972

